



Pixium Vision renforce sa propriété intellectuelle en Europe et aux Etats-Unis

- **Brevet maintenu en Europe à l'issue de la procédure d'opposition menée par un concurrent**
 - **Brevet accordé aux Etats-Unis**

Paris, 13 Avril 2015 – 07h30 – Pixium Vision (FR0011950641 - PIX), société qui développe des systèmes de vision bionique innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, a annoncé le renforcement de la protection par brevet d'IRIS[®], son premier système de restauration de la vision, à la suite de décisions récentes des Offices Européen et Américain des brevets.

Khalid Ishaque, Directeur Général de Pixium Vision, a déclaré « *Les décisions alignées des Offices Européen et Américain des Brevets soulignent non seulement l'unicité des solutions techniques proposées par Pixium Vision mais aussi la qualité du travail fourni par nos équipes pluridisciplinaires. De façon plus générale, la position commune des offices de brevets reflète la maturité et la qualité du portefeuille de brevets de la société.*».

A l'issue de la procédure d'opposition, menée par un concurrent direct américain, à l'encontre du brevet EP1986733 protégeant le dispositif multicouche flexible favorisant le contact et l'électrostimulation des cellules de la rétine intérieure, l'Office Européen des Brevets a conclu que le brevet maintenu répondait aux exigences de la Convention sur le Brevet Européen (CBE).

D'autre part, l'Office Américain des Brevets (US Patent Office) a accordé à Pixium Vision le brevet américain portant sur le même dispositif multicouche flexible (US 8 918 186).

Ces décisions complètent les autres délivrances récemment émises par les Offices Européen et Américain des Brevets portant notamment sur le circuit électrique de régulation de la charge ou du voltage d'IRIS[®] (brevet européen EP1827591 délivré et brevet US équivalent accordé), sur la position de l'électrode retour (brevet européen EP1915115 délivré), sur l'unité d'alimentation utilisée pour la technologie IRIS[®] (brevet accordé aux US équivalent au brevet déjà délivré en Europe EP2259843) ou sur la configuration électronique d'IRIS[®] (brevets européen EP2229212 et américain US 9 002 463 délivrés).

Pixium vision détient à date 28 familles de brevets et dispose de plus de 250 brevets et demandes de brevets enregistrés. Elle s'est également fait concéder des licences sur 7 familles de brevets détenus par des tiers.

Contacts

Pixium Vision

Pierre Kemula, CFO

contact@pixium-vision.com

+33 1 76 21 47 30

Relations Investisseurs

Citigate Dewe Rogerson

Lucie Larguier – Laurence Bault (Paris)

pixium-vision@citigate.fr

+33 1 53 32 84 78

A propos de Pixium Vision (www.pixium-vision.com, @PixiumVision)

Pixium Vision développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome. Les SRV de Pixium Vision sont des systèmes composés de plusieurs éléments de haute technologie associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation. Ils visent à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale.

Le SRV IRIS[®] est actuellement en phase d'essais cliniques dans plusieurs centres en Europe. Les patients supportent bien leur implant à ce jour et des améliorations de la perception visuelle des patients aveugles sont observées. Les résultats de ces études seront utilisés pour déposer une demande de marquage CE. L'approbation d'IRIS est attendue en 2015.

Pixium Vision développe également PRIMA, un implant sous-rétinien, qui est actuellement à un stade préclinique. La société envisage de commencer les essais cliniques de PRIMA en Europe en 2016.

En outre, Pixium Vision est impliquée, aux côtés de Gensight Biologics et de l'Institut de la Vision, dans le consortium SIGHT AGAIN, qui a pour ambition de restaurer la vision de patients légalement aveugles, atteints de rétinopathie pigmentaire à différents stades de la maladie.



Pixium Vision est coté sur Euronext (Compartiment C) à Paris.
ISIN: FR0011950641 ; Mmemo: PIX

IRIS[®] est une marque déposée de Pixium-Vision SA

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I. 14-030 le 12 mai 2014 et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération, lesquels peuvent être consultés sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF (www.amf-france.org) et de Pixium Vision (www.pixium-vision.com).